



DOSSIER DE CAMP

Lycée Agricole de Ressins du 21 au 25 juillet 2019
Patronage du Sacré Cœur

Nous avons bien reçu la pré-inscription de votre enfant au camp et vous remercions de votre confiance.

Pour une meilleure organisation du séjour et pour que votre enfant en profite pleinement, nous demandons qu'il soit présent du début à la fin du camp.

Les inscriptions seront définitives et vous en recevrez la confirmation par e-mail lorsque le dossier d'inscription aura été adressé **COMPLET** au Patronage du Sacré cœur 97, route de Briennon 42300 Mably.

Vous pouvez le déposer au Patronage : les lundis – mardis - jeudis de 17h à 18h, les mercredis de 9h à 18h, ou bien sur RDV.

Les dossiers doivent être adressés avant le 10 juin 2019. *Passée cette date, nous ne pourrons plus garantir la place de votre enfant.*

Le dossier complet comprend :

1. **Fiche d'autorisation parentale et d'informations :**
2. **Fiche sanitaire de liaison :** à retourner complétée et signée, accompagnée des copies des pages de vaccination.

Cette fiche sanitaire de liaison est confidentielle : son contenu ne sera donc pas connu, en dehors du directeur et de son assistant sanitaire, et du médecin si besoin est. Ayez la simplicité d'écrire les difficultés que l'enfant a régulièrement ou épisodiquement quand il y en a (hyperactivité, angoisses, troubles du sommeil, énurésie, etc...). *Votre confiance nous permettra de mieux accueillir votre enfant et d'assurer son confort.*

3. **Le règlement du séjour et la cotisation.** Les chèques sont à libeller à l'ordre de « APER ».

	QF <800	QF 800 - 1200	QF > 1200
Cotisation	10 €	10 €	10 €
Enfant 1	70 €	85 €	100 €
Enfant 2 et +	56 €	68 €	80 €

Le tarif comprend les repas pris en self au Lycée.

Toute annulation avant le 1^{er} juillet pourra être remboursée. Passée cette date, aucun remboursement sera possible.

➔ Pour ceux qui sont déjà inscrits au Patronage pour l'année 2018 – 2019 : l'inscription définitive de l'enfant se fait au dépôt du chèque de règlement du camp. La fiche d'inscription et la fiche sanitaire ne sont pas à refaire mais à actualiser si besoin.

Ce dossier de camp vous donne des renseignements pratiques : lisez-le avec attention, de manière à ce que votre enfant ait tout ce dont il aura besoin.

L'acceptation de son contenu est préalable à l'inscription.

DÉTAILS PRATIQUES DU CAMP

1. Dates et lieu du séjour – Transport

Le séjour se déroulera du dimanche 21 juillet 2018 au jeudi 25 juillet 2019, au Lycée Agricole de Ressins - 42720 NANDAX.

Les enfants seront amenés et repartiront avec leurs parents.

Aller : Rendez-vous sur place le dimanche 21 juillet à 18h avec un pique-nique.

Retour : rendez-vous pour retrouver vos enfants le jeudi 25 juillet au Lycée Agricole entre 17h et 18h. Merci de ne pas arriver avant 17h.

Un covoiturage peut être organisé depuis Roanne. Prévenez la directrice en cas de besoin.

2. Conditions sanitaires

Vaccins : les enfants doivent être à jour en ce qui concerne leurs vaccinations : antitétanique, diphtérique, polio, BCG (sauf contre-indication formelle du médecin).

Attention : si le dernier rappel du vaccin DTP est antérieur au mois d'août 2013, il est impératif de faire faire un rappel avant le camp.

En cas de traitement médical pendant le séjour : joindre au départ au directeur du camp l'ordonnance du médecin et les médicaments. Tous les médicaments seront remis à l'assistant sanitaire : l'automédication est interdite chez les enfants, quel que soit leur âge.

Alimentation : nous vous remercions de nous indiquer au plus vite si votre enfant a une allergie ou une intolérance alimentaire, afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires. Les repas se prendront au self du lycée agricole.

Énurésie : il peut arriver de manière courante qu'un enfant ait des difficultés la nuit. Dans ce cas, dites-le nous avec beaucoup de simplicité, et fournissez à votre enfant plusieurs pyjamas, deux sacs de couchage. Cela nous permettra d'être discrets et compréhensifs avec les enfants.

3. Affaires à emporter : un trousseau des affaires à prévoir est joint.

4. Objets indésirables ...

L'argent de poche, les lecteurs MP3, téléphones portables, PSP, etc. ne sont pas souhaités pendant le séjour.

Le Patronage ne pourra pas être tenue responsable en cas de perte, vol ou casse pendant le séjour.

5. Communication pendant le séjour

Il est conseillé aux parents d'écrire à leur enfant durant le séjour, voire juste avant. Il sera possible de remettre **UN** courrier aux animateurs au moment du départ.

Donnez à vos enfants une enveloppe timbrée avec adresse et ce qu'il faut pour écrire du courrier!

Le n° de téléphone du Patronage peut vous servir pour prendre des nouvelles du séjour. Privilégiez les sms plutôt que les messages vocaux.

En cas d'urgence, vous pourrez joindre :

Hélène Marchant au 06.17.70.16.90

Ou le Père Frédéric de Verchère au 06.27.10.14.44